

## RCR31 TOTAL DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE PRODUITE (DONT ÉLECTRICITÉ, CHALEUR)

### Carte d'identité de l'indicateur (1)

<b>PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT</b>	PRG 2021-2027 CP FEDER-FTJ 2021-2027	
<b>OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)</b>	2.6	Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources
	8.1	Fonds pour une transition juste
<b>MESURE(S)</b>	9	Economie circulaire et utilisation durable des ressources
	17	Soutien à la construction d'unités de biométhanisation
<b>CATÉGORIE/TYPE</b>	Indicateur de résultat	
<b>ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)</b>	Moins développée En transition Plus développée	
<b>UTILISÉ DANS FTJ</b>	OUI	
<b>INDICATEUR CE</b>	OUI	

### Carte d'identité de l'indicateur (2)

<b>INTITULÉ CALISTA</b>	TOTAL DE L'ENERGIE RENOUVELABLE PRODUITE
<b>UNITÉ DE MESURE</b>	MWh/an
<b>CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS</b>	s.o.
<b>EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)</b>	s.o.
<b>INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR</b>	Avec le RCO22 dont il est le résultat
<b>CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF</b>	Evolutif

### Description et quantification de l'indicateur

#### DÉFINITION

Énergie renouvelable annuelle produite avant et après l'intervention dans les projets soutenus.

La valeur de référence se réfère à l'énergie annuelle produite dans l'année précédant le début de l'intervention, et elle peut être non nulle dans les cas où la capacité de production est étendue. La valeur atteinte est l'énergie annuelle produite dans l'année suivant la fin de l'intervention.

Par énergie renouvelable, on entend l'énergie provenant de déchets soumis à une valorisation énergétique.

	<p>Par <i>valorisation énergétique</i>, on entend la biométhanisation (si en majorité alimentée par des déchets (y compris les co-produits et sous-produits), la valorisation éventuelle par cogénération du biogaz produit, la valorisation en chaleur ou en chaleur et électricité (cogénération) du bois (si en majorité constitué de déchets (y compris des co-produits ou sous-produits)).</p>
<p><b>MÉTHODE DE CALCUL</b></p>	<p><b><u>Valeur et année de référence</u> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur.</b></p>
	<p><b><u>Objectif 2029</u> : estimation du nombre de MWh annuels d'énergie renouvelable au 31/12/2029</b></p>
	<p><b><u>Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné</u> : comptabilisation, seulement à partir de l'année suivant la fin de l'intervention, de l'écart en MWh annuels dans la production d'énergie renouvelable produite entre la valeur de référence et la date de rapportage. Pour cet indicateur, la valeur de référence, à l'année de référence 2021, est de 0.</b></p>
	<p><u>Points d'attention</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La valeur de l'objectif 2029 représente la moyenne annuelle des prévisions de résultat de la finalisation du projet jusqu'en 2029.</li> <li>• La valeur de l'indicateur "réalisé" se calcule une fois le projet finalisé.</li> <li>• La valeur de l'indicateur "réalisé" reprend la moyenne de ce qui a été réalisé chaque année depuis la finalisation du projet jusqu'à la date de rapportage.</li> <li>• L'électricité (ou la chaleur) renouvelable nette produite est l'électricité (la chaleur) renouvelable produite après déduction de l'électricité (la chaleur) nécessaire à son fonctionnement.</li> <li>• Dans le champ « méthodologie » de la fiche-projet, seront distinguées, le cas échéant, l'électricité renouvelable nette produite (MWh<sub>e</sub>) et la chaleur renouvelable nette produite (MWh<sub>th</sub>).</li> <li>• Les hypothèses techniques utilisées pour les calculs (ex : rendement, quantité de chaleur autoconsommée, électricité consommée par l'installation) seront également documentées.</li> <li>• La quantification de l'indicateur sera réalisée par un audit (par exemple, AMURE) ou toute autre spécification technique jugée pertinente.</li> </ul>
<p><b>SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES</b></p>	<p>Porteurs de projets/bénéficiaires directs</p>
<p><b>FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES</b></p>	<p>Semestrielle</p>